

1er mars 2023. Intervention en séance. Débat sur « La mixité sociale à l'école », en présence de Pap N'Diaye, Ministre de l'éducation Nationale et de la Jeunesse

1er mars 2023. Intervention en séance. Débat sur « La mixité sociale à l'école », en présence de Pap N'Diaye, Ministre de l'éducation Nationale et de la Jeunesse

Débat sur « La mixité sociale à l'école » Question (2')

Séance du mercredi 1er mars 2023

Madame la Présidente/Monsieur le Président, Monsieur le Ministre. Mes Chers-ères Collègues,



Nous le constatons depuis plusieurs décennies, notre système scolaire demeure profondément ségrégué. La corrélation entre le milieu socio-économique et la performance scolaire est l'une des plus fortes de l'ensemble des pays de l'OCDE selon l'évaluation PISA, et elle s'aggrave chaque année sans que nous ne sachions y remédier.

Qu'elle soit spatiale, budgétaire, résidentielle ou culturelle, cette segmentation sociale renforce les inégalités d'éducation et d'apprentissage, nourrit un sentiment de fatalisme, et freine l'interaction entre élèves de différents niveaux. Les effets produits sont sévères et durables, et participent à fracturer notre modèle républicain.



1er mars 2023. Intervention en séance. Débat sur « La mixité sociale à l'école », en présence de Pap N'Diaye, Ministre de l'éducation Nationale et de la Jeunesse

Le code de l'éducation dispose que « La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. » (article L. 122-1-1)

Notre responsabilité, et celle de votre ministère en particulier, est de permettre la réussite de tous les élèves, objectif fixé par la loi, en améliorant partout les conditions de scolarisation, en premier lieu celles des plus fragiles.

Aussi, Monsieur le Ministre, par quels moyens lutter plus efficacement contre le séparatisme scolaire et contrer les stratégies d'évitement des familles ? Comment développer une véritable culture de l'hétérogénéité dans les établissements ?

Sur des problématiques plus locales qui impactent le fonctionnement de nos écoles et creusent plus encore les inégalités scolaires :

Qu'entendez-vous opposer à <u>la crise structurelle du non remplacement des enseignants</u>

Jebat interactif

10. Mme Annick BiLLON (UC)

- M. Pap NDIAYE, ministre de l'éducation nationale et de la 11. M. Jean-Jacques LOZACH (SER)

- M. Pap NDIAYE, ministre de l'éducation nationale et de la 12. M. Jean-Jacques LOZACH (SER)

- M. Pap NDIAYE, ministre de l'éducation nationale et de la 13. Mme Toine BOURRAT (App. Les Républicains)

dans nos départements qui dégrade les conditions d'apprentissage et sont à l'origine de fermetures de classes uniques ou de sites isolés ? Concrètement, vous fermez des classes pour créer des postes de remplaçants (ex : en Creuse).

Dans un contexte national de suppressions de postes pour 2023 (1 117 ETP en moins), comment garantissez-vous une présence enseignante au quotidien dans chaque classe?

- Par ailleurs, <u>la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers</u> vous paraîtelle satisfaisante ? Nous constatons sur le terrain de grandes difficultés dans la structuration et la complétude de nos réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), avec des zones blanches qui demeurent.
- Enfin, l'école du futur prônée par l'exécutif permettra-t-elle de réduire les inégalités



1er mars 2023. Intervention en séance. Débat sur « La mixité sociale à l'école », en présence de Pap N'Diaye, Ministre de l'éducation Nationale et de la Jeunesse

territoriales telles que nous les subissons en hyper ruralité ? Ce dispositif vous paraît-il adapté à nos réalités ?